

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 4

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 06/10/2020

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

TARIF DEMI-PENSION. Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les tarifs de restauration et d'hébergement 2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini

Prénom : Laurent

Signé le: 08/10/2020 14:37:00

DLYC - SVE

TARIFS DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT 2021
PROPOSES PAR L'ETABLISSEMENT

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les orientations régionales pour une alimentation durable et responsable dans les services de restauration des lycées adoptées en Assemblée plénière le 16 mars 2018
- Vu les orientations régionales 2020 adoptées par la Commission permanente du Conseil régional le 19 juin 2020, relatives aux tarifs de restaurations 2021.

Considérant qu'en application des orientations régionales relatives aux tarifs de restauration et d'hébergement 2021 :

- Pas d'évolution des tarifs de demi-pension et d'internat en 2021 à la suite du gel des tarifs (cf. annexe de la délibération n°20-377 du 19 juin 2020).
- Pour toute création de forfaits, veuillez à respecter les tarifs planchers et plafonds.

Tarifs élèves demi-pension et internat

TYPE FORFAIT	Tarifs 2020	Tarifs PLANCHER	Tarifs PLAFOND	Tarifs 2021
Tarif ticket unique élève lycéen, apprentis et stagiaire de la formation continue, professionnelle sanitaire et sociale	4.00	3.30 €	4.00 €	4.00
Forfait DP 2 jours	280.00	231.00 €	280.00€	280.00
Forfait DP 3 jours	410.00	340.00 €	410.00€	410.00
Forfait DP 4 jours	502.00	444.00€	510.00€	502.00
Forfait DP 5 jours	551,50	527.00€	593.00€	551,50
Forfait internat lycéen (4 nuits)		1 300.00€	1 602.00€	
Forfait internat lycéen (5 nuits) 6 nuits.	1690,50	1 490.00€	1 695.00€	1690,50
Autre forfait internat (préciser) interne externe	1521,00			1521,00
Autre forfait internat (préciser)				
Forfait internat postbac (nbre nuits : 6)	1690,50		3 000.00€	1690,50
Forfait internat postbac (nbre nuits :)			3 000.00€	

Les lycées offrant uniquement la prestation au ticket sont invités à proposer un forfait de 3 jours afin de ne pas évincer du dispositif d'aide aux élèves boursiers les élèves ne comptabilisant pas un nombre suffisant de repas malgré eux (absence pour maladie, périodes de formation...).